



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4634

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Jazz à cours et à jardin, pour l'organisation du Festival "Jazz à cours et à jardin", du 7 au 9 juin et du 14 au 16 juin 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMIN, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4634 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION JAZZ A COURS ET A JARDIN, POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "JAZZ A COURS ET A JARDIN", DU 7 AU 9 JUIN ET DU 14 AU 16 JUIN 2019 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Jazz à cours et à jardins, dont le siège social est situé 43 montée du Gourguillon à Lyon 5^e, organise le festival « Jazz à cours et à jardins », du 7 au 9 juin et du 14 au 16 juin 2019.

Créée le 23 juillet 2010, l'association Jazz à cours et à jardins a pour but de soutenir et encourager des rencontres artistiques interdisciplinaires autour du jazz et des musiques connexes en plein air, dans des cours, jardins et parcs publics ou privés.

En 2018, la 7^e édition a rassemblé environ 7 000 personnes dans plusieurs arrondissements de Lyon.

Cette année, la 8^e édition de « Jazz à cours et à jardins » proposera des concerts variés et gratuits s'adressant à tout public, au cœur de lieux insolites et de jardins ouverts ou non au public les autres jours de l'année, comme le jardin de l'hôpital de Fourvière, ou le jardin de l'ECAM dans le 5^e arrondissement de Lyon où le festival rayonne largement. De nombreux jardins vont être investis dans les autres arrondissements. Plusieurs jardins privés appartenant à des particuliers sont prêtés à l'occasion de ces concerts.

Des concerts narratifs thématiques, des concerts de groupes locaux émergents et des artistes de renom européens seront mis en valeur dans le cadre du festival.

Une exposition de photographies rétrospective des Festivals de Jazz se tiendra durant toute la durée du festival.

La musique d'Henry Cow, groupe de rock expérimental britannique des années 1970, sera revisitée par le quintet composé de Michel Edelin, Sylvain Kassap, Sophia Domancich, Stéphane Kerecki et Simon Goubert.

Une master-class sur le « soundpainting », langage de signes, universel et multidisciplinaire, permettant la composition en temps réel, pour les musiciens, les comédiens, les danseurs et les artistes visuels, sera proposée.

D'autres musiciens participeront au festival comme le groupe FD'A quartet, le duo David Hopkins et Jean Luc Thomas, Carlos Actis Dato quartet, Lorenzo Naccarato trio, Javier Paxarino Trio ou encore Kôlner Saxofon Mafia.

La programmation complète est en cours de finalisation.

Cet événement permettra aux passionnés et aux curieux de participer à de nombreux concerts de groupes connus et locaux en découvrant de nombreux instruments issus de courants musicaux variés, notamment de jazz, au cœur de jardins souvent inaccessibles.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de plusieurs styles musicaux dont le jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- permettre de découvrir des lieux insolites des différents arrondissements ;

- mettre en avant des artistes confirmés et locaux actifs sur le territoire ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 2 000 euros par la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement par la délibération n° 2018/3719 du 26 mars 2018.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 20 860 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Jazz à cours et à jardins, je propose de lui allouer une subvention de 2 000 euros.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/3719 du 26 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 5^e arrondissement** ;

Ouï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association Jazz à cours et à jardins, pour l'organisation du festival « Jazz à cours et à jardins » du 7 au 9 juin et du 14 au 16 juin 2019, dans différents arrondissements de Lyon.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT